

PRO-3.4 Accès aux logiciels, matériels et cours de formation

Soumise par : République Islamique D'Iran

Références : Convention relative à l'OHI, Plan stratégique de l'OHI,
6^{ème} réunion du Conseil – Compte rendu

PROPOSITION

L'Assemblée est invitée à :

Examiner une suggestion selon laquelle, afin de renforcer la sécurité de la navigation à l'échelle mondiale, les Etats membres devraient avoir accès à des logiciels et matériels spécialisés, ainsi qu'à des cours de formation pratique et professionnelle, afin d'améliorer les opérations hydrographiques et les cartes marines.

NOTE EXPLICATIVE

Le golfe Persique est l'une des voies navigables les plus stratégiques au monde, en raison de son importance dans le transport mondial du pétrole. Par conséquent, son blocage, même temporaire, entraînerait des perturbations importantes sur les marchés de l'énergie. Les eaux du golfe Persique sont relativement peu profondes et il arrive que les navires à fort tirant d'eau soient contraints de naviguer sur une grande distance avec une faible profondeur sous quille. En outre, afin de fournir des services de meilleure qualité pour la sécurité de la navigation et de la vie humaine en mer, ainsi que pour la protection de l'environnement dans cette région, il est crucial que les Etats contractants de la convention SOLAS effectuent des levés hydrographiques selon les besoins. Ainsi, ils peuvent organiser la compilation et la publication des données hydrographiques, la diffusion et la tenue à jour de toutes les informations nautiques nécessaires pour renforcer la sécurité de la navigation. Pour atteindre les objectifs de la Convention de l'OHI, du Plan stratégique et du compte rendu du C6, il est essentiel que tous les Etats membres mettent en œuvre la série de normes S-100 à partir de la date prévue (1^{er} janvier 2026), ce qui sera impossible sans une utilisation optimale des logiciels, des matériels et des cours de formation spécialisés.